

RELIGION ■ La communauté musulmane de Rambouillet cherche à acquérir un terrain à bâtir, sans succès

La construction d'une mosquée en projet

Après plusieurs échecs, la communauté musulmane de Rambouillet poursuit ses recherches afin d'acquérir un terrain sur lequel sera édifiée une mosquée.

Ariel Schwarz

ariel.schwarz@centrefrance.com

« Il faut que nous trouvions une solution. La situation n'est bonne ni pour notre communauté, ni pour la municipalité », explique Rachid Id Salah, président de l'Ascufa (Association socio-culturelle franco africaine).

Ce constat concerne la mosquée, où plutôt la tente qui fait office de lieu de culte pour la communauté musulmane. Elle a été installée sans autorisation dans la plaine de Kennedy, dans le quartier de La Louvière, « où demeure notre imam ». Il s'agit donc d'occupation sans titre d'un terrain municipal. Au-delà de cette infraction, « le fait que des Rambolitains pratiquent leur religion dans une tente insalubre ne satisfait pas plus la Ville que les croyants ». Mieux, Rachid Id Salah a bien conscience « que nous jouons avec les nerfs de la mairie ».

Une offre de local municipal a été rejetée

Une situation d'autant moins bien vécue que « la municipalité a proposé en 2011 un local à l'association. Offre que le président de l'époque avait rejeté, la trouvant peu pratique, puisqu'il s'agissait d'un local partagé ». Une fin de non-recevoir qui,



PRIÈRE. Les musulmans de Rambouillet prient sous une tente installée dans la plaine de Kennedy, à La Louvière.

aujourd'hui encore, fait débat au sein de la communauté, « certains s'interrogent toujours sur la pertinence de ce refus ».

Quoi qu'il en soit, l'Ascufa a décidé de prendre en main cette question. Le postulat demeurant une implantation à Rambouillet, « car entre la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et Chartres, il n'y a rien ». Un désert structurel mais pas culturel. « Aux cinq prières quotidiennes nous sommes une quinzaine, mais le vendredi nous pouvons être de quarante à soixante-dix ».

L'association s'est ainsi mise

en quête, dans un premier temps, d'un local à acquérir. Pour cela, la générosité des membres de la communauté a été sollicitée. Elle y a d'ailleurs répondu puisqu'en l'espace d'un mois et demi, 40.000 € ont été réunis. Ce dessein a failli aboutir avec l'achat d'un petit local. Cependant, le projet a finalement capoté, cet espace n'offrant pas toutes les garanties en terme de sécurité.

Cette première déconvenue a conduit le bureau de l'Ascufa à évoluer sur son approche. Un cheminement tiré d'un constat. « Les locaux disponibles à Ram-

bouillet sont rares et sont chers. Il faut compter un minimum de 200.000 € ». Une analyse qui a été poussée jusqu'au bout : « en revanche, on peut trouver de petits terrains pour 150.000 € ».

La perle rare, les musulmans rambolitains ont cru l'avoir trouvé en octobre, rue du Champ-de-Course. Tout semblait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes, l'Ascufa ayant même réussi à faire grimper son bas de laine grâce à un nouvel élan de générosité des membres de la communauté. C'est avec en poche 80.000 € que les croyants projetaient

l'acquisition d'un terrain de 300 m², pour un montant de 140.000 €, « frais de notaire et viabilisation compris ».

« Nous nous plierons, bien sûr, aux règles d'urbanisme »

Un espoir finalement déçu, le règlement du secteur, modifié en 2013, prévoyant que seules des maisons à usage d'habitation ne peuvent être édifiées dans cette zone.

Un nouvel échec qui n'entame en rien la volonté des membres du bureau de l'Ascufa à trouver l'espace constructible qui jusqu'à aujourd'hui, les fuit. D'autant que leur projet s'est encore affiné après la consultation d'un architecte. Avec lui, la nature de l'édifice a été arrêtée. « Il s'agira, en apparence, d'une maison. Car si nous voulons revendre un jour, il faut que cela soit possible ». Dans cet esprit elle ne sera pas dotée d'un minaret. « De toute façon, nous nous plierons, bien sûr, aux règles d'urbanisme ».

Dans le meilleur des cas, l'édifice disposera de deux salles de prières, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. « Mais si cela n'est pas possible, nous prierons tous dans la même pièce ». Enfin des bureaux seront créés, d'abord pour la gestion administrative de l'association, mais aussi pour proposer des cours de langue arabe et l'organisation d'expositions. ■